1er Concours Régional "La Reine & le Roi du Service à Domicile – Martinique "

FICHE D'INSCRIPTION

POUR LES PARTICULIERS

2 1. INFORMATIONS DU CANDIDAT
Nom:
Prénom:
Date de naissance :
Adresse:
Téléphone:
E-mail:
Profession actuelle:
Structure employeur (si applicable) :
Ancienneté dans le service à domicile :
2. CATEGORIE DE PARTICIPATION (COCHER UNE SEULE CASE)
□ Reine du Service à Domicile
□ Roi du Service à Domicile

3. PRESENTATION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

Merci de présenter brièvement votre parcours, vos principales missions et vos motivations pour participer :

Domaine social ou professionnel dans lequel vous excellez et que vous souhaiteriez partager durant votre service

(Exemples: accompagnement des personnes âgées, soins d'hygiène, communication, organisation des repas, accompagnement de fin de vie, danse, activités...)

7 Domaine dans lequel vous êtes moins à l'aise et pourquoi

(Exemples : gestion des situations d'urgence, utilisation du matériel médical, accompagnement administratif, gestion du stress, etc.)

? 4. SITUATION MARQUANTE OU ACTION EXEMPLAIRE

Décrivez une situation vécue illustrant votre engagement, votre sens du service ou une initiative personnelle:

5. POURQUOI PENSEZ-VOUS ETRE UN(E) BON(NE) ROI / REINE DU SERVICE A DOMICILE?

Exprimez en quelques lignes ce qui fait de vous une personne inspirante, bienveillante et exemplaire dans votre métier :

7. ADHESION SYMBOLIQUE (A REGLER APRES NOMINATION OFFICIELLE)

☐ Je m'engage à verser la cotisation d'adhésion de 50 € à l'Association COLOC GRAN MOUN & HANDI COLOC – Antilles-Guyane après réception du courrier confirmant ma nomination en tant que nominé.

8. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies et m'engage à respecter le règlement du concours "La Reine & le Roi du Service à Domicile – Martinique ".

Fait à:
Le:
Signature du candidat :
À retourner avant le 22 Février 2026 (minuit)
à l'adresse suivante : roietreineduserviceadomicile.mq.colocgranmoun@gmail.com
AUCUNE CANDIDATURE NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE DE DÉPÔT
Association organisatrice :
COLOC GRAN MOUN ET HANDI COLOC – Antilles-Guyane